7me Bureau

Registre

de la Commission chargée d'examiner douze Lois d'emprunts et d'impositions

SERVICE LEGISLATIF
SÉNAT

La commission élue dans les bureaux du Sénat le 20 avril 1855 à l'effet d'examiner douze lois portant autorisation d'emprunter et d'établir des impositions extraordinaires pour des communes et des départements, s'est réunie le 21 à deux heures. Elle a nommé pour son Président M. Mimerel de Roubaix, et pour son Secrétaire M. Daviste. Examen fait des lois, elle a été d'avis de proposer au Sénat de ne pas s'opposer à ce qu'elles soient promulguées. Elle a nommé pour rapporteur M. le baron Thieullen, et s'est ajournée au jour fixé pour la prochaine séance du Sénat, une heure avant l'ouverture de cette séance.

Le Président
A Mimerel

Le Secrétaire
A. Daviste

La commission s'est réunie le 24 avril, à une heure et demie, pour entendre la lecture du rapport rédigé par M. le baron Thieullen. Les termes en ont été adoptés.

Le Président
A Mimerel

Le Secrétaire
A. Daviste